CONSEIL GENERAL

ETAT FINANCIER

Au 28 février 1909

CAISSE DE DOTATION

Recettes

Contributions, $18,147.81. Intérêts, $2,941.62	$ 21,089.43
Balance	889,393.54
	$910,482.97

Déboursés

Bénéficiaires de—— membres décédés	$ 13,388.88
Invalides, $..... Pension, 70 ans.. Cse. Gén, (5 p.c.), $907.39. Divers	907.39
Balance	896,186.70
	$910,482.97

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Recettes

Contributions, $1,420.65. Intérêts, $196.16, etc	$ 1,536.81
Balance	29,401.43
	$ 30,938.24

Déboursés

Indemnités, $1,221.72. Remboursements	$ 1,221.72
Divers. . . Cse Gén. (5 p.c.), $71.03	71.03
Balance	29,645.49
	$ 30,938.24

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Recettes

Dépôts, $2,136.25. Intérêts, $178.00	$ 2,314.25
Balance	52,138.29
	$ 54,452.54

Déboursés

Cercles	$ 25.00
Balance	54,427.54
	$ 54,452.54

CAISSE GENERALE

Recettes

Cse Dot. & Mld. (5 p.c.)	$ 978.42
Rétrib. $2,034.02. Drt. & Hon. $120.50	2,154.52
Revue, $60.75. Fournt. $230.86	291.61
Assce. Off. $52.86. Divers, $147.08	199.94
Balance	83.27
	$ 3,707.76

Déboursés

Poste, etc., $71.74 Papeterie, etc.	$ 71.14
Loyer, Salaires Empl. Bur. $515.31	515,31
Divers, (Bur.) $53.79. Off. Gén. (Rémunr.) 208.33	262.12
Fournitures, Revue, $15.00	15.00
Organization, $236.66. Propagande, $132.31	368.97
Remboursement, $52.00. Divers, $4.75	56.75
Inspection, $354.46. Enquêtes, $53.07. Mobilier, $. . . Session C. G. $. . .	407.53
	$ 1,696.82
Balance	2,010.94
	$ 3,707.76

Résumé

Caisse de dotation, surplus	$896.186.70
Caisse des malades	29,645.49
Caisse d'Epargne	54,427.54
Caisse Générale	2,010.94
	$982,270.67

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques	$ 35,700.00
Municipalités scolaires	52,198.01
Municipalités	36,280.00
Prêts Hypothécaires	774,436.43
Dépôts, Gouvernement, N. B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale & Nationale	74,261.98
Cercles	60.00
	$982,936.42
Cercles, etc. Surplus remises	665.75
	$982,270.67

Attesté à Montréal, 28 février 1909.

L. J. D. PAPINEAU,
Secrétaire Général.

ALFRED ST-CYR,
Trésorier Général.

Certifié correct,
O. Bourdon,
J. A. Mignault, Auditeurs.

AVIS AUX MEMBRES MALADES

Formalités à remplir

1—AVIS DE MALADIE formule No 5)

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts); lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général et doit être accompagné d'un certificat de médecin attestant les nature et cause de la maladie.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2—CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5B)

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceuz qui négligent de fournir ce certificat tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, au moins tous les mois, sur leur état de santé.

3—RECLAMATION .formule No 5A)

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée,—et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée.—Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Malades et qui réside dans la paroisse où son cercle ou bureau de perception est établi, doit communiquer sa réclamation à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B.P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

4—ARTICLE DES STATUTS A CONSULTER.

(A) Pour Caisses locales des malades: 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades: 247, 249, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5—FORMULES (où se le procurer)

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

ACCUSES DE RECEPTION

St-Wenceslas, 27 avril, 1909.

A M. le Secrétaire Général,
Alliance Nationale.

Monsieur.

J'ai reçu par l'entremise de M. le curé T. Boucher, substitut du Président Général, le chèque de cinq cents dollars ($500) de l'Alliance Nationale, en règlement de ma réclamation pour bénéfice d'invalidité absolue. Cette somme m'a été ainsi payée acompte sur mon certificat de dotation.

Je dois dire que je reconnais mieux que jamais en ce jour le grand avantage qu'il y a de posséder un certificat de dotation dans notre société.

Veuillez me croire
Votre tout dévoué,
(Signé) Ludger Bourbeau

* * *

Wolfestown, 15 Février, 1909.

Monsieur Alphonse Blais,
Thetford Mines.

Monsieur,

Pardonnez le retard à venir vous faire mille et un remerciements pour la délicate attention que vous avez eue à mon égard, en m'envoyant aussi promptement le montant de la police de feu mon mari, J. A. Vallières.

Agréez Monsieur mes sincères sentiments de reconnaissance,

Dame Veuve J. A. Vallières.

Québec, 15 Février 1909.

Mr. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén. Alliance National

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception d'u chèque au montant de mille piastres ($1,000 en paiement du certificat de dotation do feu Cléophas Martel mon époux, était porte dans votre société. Je vous offre mes sincère remerciements pour la promptitude que vot société a apportée dans le règlement de cet réclamation.

Mme Emma Tardif Martel

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la v ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernie n'est pas répété.

Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, n ne mentionnons pas l'adresse.

ABREVIATIONS. — Cl. signifie Cercle; Sb. P Substitut du P.G.; S.A., Sec.-Archiviste; S.F., S Financier; Md.-E., médecin-examinateur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de $1.00 ligne ou partie de ligne d'imprimé.

No 1—CL. ST-JOSEPH, Montréal: Sb. P.G., F. Leduc, 7 Querbes, Outremont; Prés., Alex. Prud'H me, 26, Sherbrooke O.; Md.-E., G. Larin, 388 St-De S. A. O. Bourdon, 201 Versailles; S.F.G.E. Clapin, Seigneurs. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., sol, église St-Joseph.

No, 3—Cl. BEAUHARNOIS: Jos. Fortier S. A.; A Leduc, S.F., Réunions, 2e mardi, 8 hrs p.m. Salle Va

No 5—CL. VILLE-MARIE, Montréal; S. Edouard Barolet, 2336 St-Jacques; S. F., D. champs, 754 Rivard. Réunions, 2e et 4e mardis hrs. p.m., salle Raby, 98 rue Fulford.

No 6—CL. SACRE-COEUR, Montréal; Chape Rév. F. L. T. Adam, Chan. Hon.; Sb P. G., J. Perrault, 857 Ontario Est; Prés. J. Wilf. Michaud, Plessis; S. A., J. R. Beaudoin, 449 Visitation; S. F. Dufault, 784 Ontario Est, Md. E. J. A. Lapierre, Plessis, Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p.m. St-Vincent de Paul.

No 7—CL. STE-ANNE DE BELLEVUE: S. A J. Boileau, S.F., et T., M. C. Bezner. Réunion mercredi, 7 1/2 p.m. Hôtel de Ville.

No 8—CL. ST-PIERRE, Montréal: S. A. Théo. nard, 1136 St-André; S. F., J. A. Migneault, 189 Hubert. Runions, 2e et 4e jeudis, 8h. p.m., salle D 784 Ste-Catherine Est.

No 9—CL. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartie A., Aldéric Boileau, St Raphael, Isle Bizard; S et T., A. Z. Libersan. Réunions, dernier mercred p.m., chez le notaire Libersan.

No. 10—Cl. ST-CHARLES, Montréal: Prés. Jos moureux, 602 Mullin; Md. E., E. G. Dagenais, 541 Tronc, S.A., N. Belisle, 411b Centre; S.F., S. La 397 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.

No 12—C. ST-HENRI, Montréal; J. E. Turgeo 17 Langevin; J. A. Laliberté, S.A., 1124A St-An P. G. Poirier, S.F., 1055 St-Antoine; J. O. A. A bault, Md-E., 1801 Notre-Dame O., Phone, Mou Réun. 2e, 4e jeudis 8h. p.m., Salle Union St-Jo 1882 N.-Dame O.

No 13—CL. ST-JACQUES, Montréal; S. A., S T., J. E. La Fontaine, 174 Park La Fontaine; 1er samedis, 3 h. p.m., au No 30 St-Jacques.

No 15—CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne; S. Thibaudeau, S.F., et T., F. P. Vannier. Réu 4e jeudi, 8h. p.m., salle Charette.

No 16—CL. ST-MEDARD, Coteau-Station; S. R. Smith; S.F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, manche salle Doucet, 3.30 hrs p.m.

No 20—CL. ST-VALIER, Québec; S. A., L. Lépine, 59 rue Hermine; S.F. et Trés., Emédio res, 412 St François. Réunions, 2e et 4e mercr hrs p.m. Salle Moisan.

No 22—CL. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois; Art. Brault; S.F., et T. Adélard Raymond. Ré dernier vendredi, 8 P.M. salle Raymond.

No 24—CL. NOTRE-DAME DE LA GARD Perrot; S.A., W. Pilon, S.F., J. Daoust. Réunis dimanche, 2 1/2 h. p.m., bureau du curé.

No 25—CL. LAROCQUE, Sherbrooke; S.A., Duchesneau; S. F., E. P. Bédard, Réunions 3e 7.30 hrs p.m. édifice Murray, rue King.

No 26—CL. ST-LOUIS DE TERREBONNE pelain, M. l'abbé J. S. Comtois; Prés. J. A. La S.A., A. Frigault. Réunions, 2e et 4e mercredis

No 28—CL. ST-MARTIN Co. Laval; S.A., Descary, M. V., Cartierville; S.F., J. L. Allard nions, dernier samedi, à 8 hrs p.m.

No 29—CL. HOCHELAGA, Montréal; S.A. A 28 Darling; S.F., W. Desjardins, 16 Déséry. Ré 2e et 4e lundi 8 hrs p.m., salle Lafetière, 87 Ay

No 31—CL. MONTCALM, St-Jacques L'Achig A., et T., M. Granger, N.P., S.F., Dam. Fores nions, dernier dimanche, 8h. p.m., à la salle p

No 34—CL. SALABERRY, Valleyfield; S. A Chatel, S.F., Léopold Laplante. Réunions, 1er dimanches, salle Monette, rue Ste-Cécile, à 1

No 37—CL. CONTRECOEUR; S.A., J. E. Guyon, S.F., et T. Honoré Tétrault. Réunions, lundi, Hôtel de Ville.